

Appel à projets 2023

subvention annuelle

Cross-Border Education Grant de l'Université de Bâle

06.02.2023 | Secrétariat Général

Objectif

Le Cross-Border Education Grant de l'Université de Bâle sert à promouvoir des projets de coopération dans l'enseignement au niveau du master et du post-doctorat au sein du groupement d'universités du Rhin supérieur "Eucor - The European Campus". Outre l'Université de Bâle, l'Université de Fribourg et le Karlsruher Institut für Technologie en Allemagne ainsi que l'Université de Strasbourg et l'Université de Haute-Alsace en France font partie de ce groupement.

L'objectif est de développer des cours innovants, d'élargir l'offre d'enseignement, en particulier dans les disciplines structurellement faibles, d'augmenter l'attractivité de l'offre d'études, d'accroître la mobilité et les compétences interculturelles des étudiants et de favoriser la mise en réseau des enseignants du niveau doctoral au niveau professoral dans la région du Rhin supérieur.

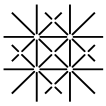
Conditions, modalités de soumission et calendrier

L'appel à projets est lancé le 13 février 2023. Tous les membres des groupements I, II et III de l'Université de Bâle sont contactés par e-mail via l'adresse e-mail de la fonction info.eucor@unibas.ch. Le demandeur principal* doit être un membre de l'Université de Bâle. Au moins un membre d'une université partenaire d'Eucor doit participer à la demande et au projet. Les candidatures sont soumises sous forme électronique via le formulaire de candidature en ligne auprès du Secrétariat général de l'Université de Bâle. Le lien vers le formulaire de candidature sera communiqué dans l'e-mail de mise au concours. La date limite de soumission des projets est fixée au 14 avril 2023. La décision de financement sera communiquée par e-mail au plus tard le 28 avril 2023.

NOUVEAU: Depuis mars 2022, l'Université de Bâle est également membre associé de l'Alliance universitaire européenne [EPICUR – European Partnership for an Innovative Campus Unifying Regions](#) via Eucor. En conséquence, les professeurs des universités d'Amsterdam (Amsterdam, Pays-Bas), Southern Denmark (Odense, Danemark), Adam Mickiewicz (Poznań, Pologne), Natural Resources and Life Sciences (Vienne, Autriche) et Aristotele (Thessalonique, Grèce) - en plus de l'Université de Bâle et d'au moins une université Eucor - peuvent également être co-demandeurs* du Cross-Border Education Grant.

Dépenses admissibles

Les activités d'enseignement et de mise en réseau sont soutenues à hauteur de 4'000 CHF par projet. Peuvent être soutenues les dépenses de personnel (par exemple pour les assistants étudiants, le soutien technique ou les conférenciers invités, mais pas pour les demandeurs eux-mêmes), les dépenses de



matériel liées au projet, les frais de transport et d'hébergement, l'organisation de la manifestation elle-même (y compris les frais de restauration) et les excursions. Ne sont pas éligibles les dépenses relatives aux locaux et à l'équipement technique (informatique, licences de logiciels, mobilier de bureau, consommables), à la location de bureaux, aux frais de fonctionnement et d'entretien, aux missions d'enseignement ainsi qu'à l'achat, au remplacement ou à la réparation d'équipements. Les fonds seront versés au demandeur principal, mais peuvent être répartis librement entre les partenaires du projet.

Procédure de sélection

La décision de financement est prise par un jury composé du vice-recteur ou de la vice-rectrice à l'enseignement, de la direction d'Eucor – The European Campus et de la direction du Graduate Center. Les critères d'évaluation suivants sont appliqués lors de la sélection des projets soutenus :

- Qualité de l'offre
- Un caractère innovant
- Beitrag zur nachhaltigen Vernetzung der Eucor Mitgliedsuniversitäten
- Prise en compte de différents domaines de l'université

Il n'existe aucun droit légal à l'octroi d'une subvention.